



SONDAGE SUR LE TRAITEMENT DES BIODECHETS

30 % des déchets de nos poubelles sont des déchets fermentescibles : ils peuvent se décomposer rapidement et naturellement puis produire un engrais utilisable pour amender la terre de nos potagers, fleurs, plantes...

Pour répondre à la loi AGEC entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle souhaite connaître vos besoins et habitudes en matière de compostage.

Nous lançons une consultation afin de proposer aux entreprises, administrations et habitants du territoire des composteurs et lombricomposteurs à moindre coût (commandes groupées).



COMMUNE :

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE FOYER :

TYPE DE RÉSIDENCE : Principale Secondaire Autre :

AVEZ-VOUS UN JARDIN ? Oui Non

SI VOUS AVEZ UN JARDIN, QUELLE SURFACE FAIT-IL ?

PRATIQUEZ-VOUS LE JARDINAGE ? Oui Non

AVEZ-VOUS DES DÉCHETS VERTS ? Oui Non

SI OUI, QUE FAITES VOUS DE VOS DÉCHETS VERTS ?

Compostage individuel Autre :

Déchèterie

QUE FAITES-VOUS DE VOS DÉCHETS ORGANIQUES DE CUISINE ?

Compostage individuel Animaux (poules, cochons...)

Dans vos ordures ménagères Déchèterie

Autre :



PRATIQUEZ-VOUS DÉJÀ LE COMPOSTAGE OU LOMBRI-COMPOSTAGE ?

- Oui Non

SI VOUS LE PRATIQUEZ, SOUS QUELLE FORME ?

- Compostage Lombricompostage En tas

POURQUOI COMPOSTEZ-VOUS OU LOMBRI-COMPOSTEZ-VOUS DÉJÀ ?

- Pour diminuer la quantité de déchets dans les ordures ménagères
 Pour bénéficier de votre propre fertilisant Pour prendre soin de l'environnement
 Pour réduire le coût de traitement des déchets Autre :

QUELS DÉCHETS METTEZ-VOUS AU COMPOST OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- Déchets de cuisine Tailles de haies
 Tontes de gazon Feuilles mortes
 Papiers/cartons, essuie-tout Autre :

SI VOUS NE PRATIQUEZ NI LE COMPOSTAGE, NI LE LOMBRICOMPOSTAGE, POURQUOI ?

- Par manque d'information Trop contraignant
 Par manque de place Autre :

SERIEZ-VOUS PRÊT À ACHETER UN COMPOSTEUR AUPRÈS DE LA CCVT ?

(il est conseillé environ 1L pour 1m² de jardin)

- Oui, 400L Oui, 600L Oui, volume plus important Non

Quel budget seriez-vous prêt à consacrer pour un tel équipement ?

SI VOUS SOUHAITEZ AVOIR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE COMPOSTAGE ET/OU LOMBRICOMPOSTAGE, INSCRIVEZ VOTRE ADRESSE MAIL.

Conformément au RGPD, votre adresse mail ne servira qu'à vous envoyer des informations ou vous proposer une date de réunion sur cette thématique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il faut retourner très régulièrement les dépôts déposés dans un composteur pour pouvoir aérer les déchets déposés (l'apport d'oxygène est obligatoire pour une bonne dégradation de la matière).

Un lombricomposteur demande une attention particulière ! Il ne doit pas être mis à l'extérieur lors de températures très basses, ou au contraire lors de fortes chaleurs. Les vers doivent avoir régulièrement des apports de biodéchets pour pouvoir rester en vie et désagréger les matières.

